



MUNICIPALITE  
DE  
LUSSERY-VILLARS

---

Au Conseil général  
1307 Lussery-Villars

Lussery-Villars, le 17 mai 2021

**Préavis municipal n° 02/2021 concernant une demande de crédit complémentaire au budget 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous soumettons une demande de crédit complémentaire au budget 2021 afin de faire quelques travaux imprévus ou non budgétisés, par manque de devis, au moment de l'élaboration du budget 2021.

Nous vous résumons ci-dessous les travaux prévus, ainsi que le montant de ceux-ci.

Auberge Communale, Rue de la Dîme

Entretien du bâtiment

Compte 351.3141

Suite au déménagement des locataires de l'appartement de fonction de l'auberge au 15 Juin, divers travaux et peintures sont à effectuer.

Afin de gagner de l'espace dans la salle de bains, la baignoire sera remplacée par une douche italienne avec de nouveaux carrelages.

Les parquets de 2 chambres seront changés, la peinture est à refaire dans tout l'appartement. Le coût de ces travaux sont devisés à environ CHF 33'000.-

Nous demandons donc un crédit complémentaire pour le compte 351.3141 Auberge Communale Entretien du bâtiment de CHF 33'000.-, ce qui porte le budget 2021 de ce compte à CHF 39'000.-

Bâtiment des Vergers

Entretien du bâtiment

Compte 360.3141

Réfection du crépi sur façade. Comme vous pouvez le constater plusieurs endroits sur les façades de la salle se décollent.

Les entreprises ayant effectués les travaux lors de la construction n'existant plus, nous nous voyons obligés de faire les travaux afin d'éviter des dégâts complémentaires sur l'isolation.

Sur la base de plusieurs devis, nous vous demandons un crédit complémentaire de CHF 28'000.- pour le compte 360.3141 Entretien du bâtiment ce qui porte le budget 2021 de ce compte à CHF 32'000.-

## Travaux Routes

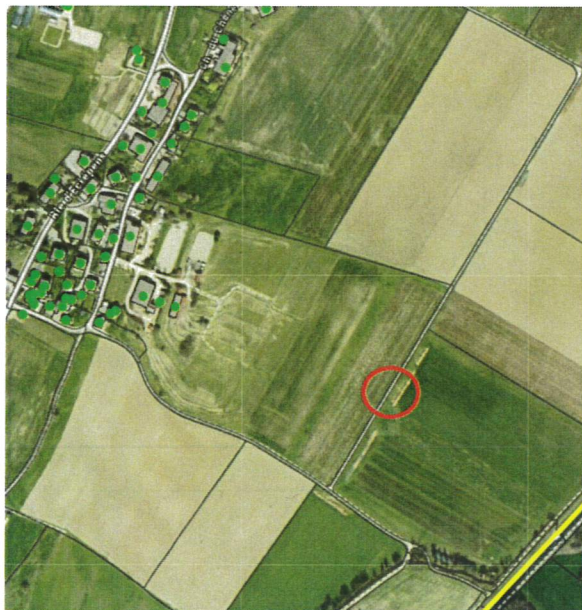
### Entretien réseau routier

Compte 430.3142

Sur le DP15, route communale, l'évacuation des eaux de pluie n'est pas optimale. La route fait à cet endroit un creux dans lequel l'eau stagne de nombreux jours.

Afin d'éviter une dégradation de la route, nous allons évacuer l'eau dans le plus proche regard, qui se situe à environ 250 m. Les coûts pour cet ouvrage sont devisés à CHF 30'000.-

Une partie importante de l'investissement sera récupérée l'année prochaine par la péréquation, dans les dépenses thématiques.



Nous demandons donc un crédit complémentaire au budget 2021 pour le compte 430.3142 Routes, entretien du réseau routier de CHF 30'000.-, ce qui porte le budget 2021 de ce compte à CHF 55'000.-

### Conclusions

En conséquence, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Général de Lussery-Villars,

- **vu** le préavis municipal No 02/2021 ;
- **ouï** le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 91'000.- et d'imputer les montants dans les comptes 2021 selon le détail suivant :

- CHF 33'000.- 351.3141 « Entretien Auberge Communale »
- CHF 28'000.- 360.3141 « Entretien du bâtiment des Vergers »
- CHF 30'000.- 430.3142 « Entretien du réseau routier »

2. De financer ces dépenses supplémentaires par la trésorerie courante.


3. D'amortir le montant total comme suit :

- Prélèvement sur le fonds de réserve pour bâtiment communaux (9282.500), CHF 61'000.-
- Prélèvement sur le fonds de réserve pour travaux divers (9282.8), CHF 30'000.-

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021.

MUNICIPALITE DE LUSSERY-VILLARS

Le Syndic  
Y. Stutzmann



La Secrétaire  
A-C Baud

Délégué municipal : M. Yvan Stutzmann, Syndic